

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « VIE-DAK »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON, Lot 1027, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2024 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIE-DAK »

Objet : gestion immobilière( vente-location de bien immobiliers),  
recouvrement de créance,  
import export,  
aménagement foncier,  
construction de bâtiments( maçonnerie-électricité-carrelage-pentre -menuiserie-plomberie),  
construction mécanique et forage,  
location et vente de véhicule ,  
conseil en investissement et financement,  
agro-alimentaire( vente et achat de produit agropastoral et vivrier),  
constitution légale d'entreprise,  
recherche de financement et partenaire,  
formation en entrepreneuriat et leadership,  
intermédiation et représentation commerciale,  
événementiel et sécurité. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON NIANGON, Lot 1027, Ilot 06

Dirigeant(s) M DAKOURY ELYSEE-PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02175 du 06/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12820/GTCA/RC/2024 du 06/03/2024

